

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 20 (1992)

Heft: 77

Artikel: Le patois rajeudi [i.e. rajeuni] par la... musique !

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PATOIS RAJEUDI PAR LA ... MUSIQUE !



A fin février, Radio-Romande a procédé à l'enregistrement d'une 2ème série de "tsancholè", de ces nouveaux chants patois (véritables lieder) qu'Oscar Moret a créés en 1984 déjà en vue de renouveler le répertoire musical inspiré de notre merveilleuse langue paysanne. Une 1ère série avait déjà été enregistrée pour voix de baryton par Michel Brodard. Un prestigieux soliste qui se trouve aussi à l'aise dans son patois maternel que dans les autres langues européennes.

Dans son émission "Provinces", Espace 2 avait alors présenté et commenté abondamment ces nouvelles créations. Et c'est en réécoulant après coup une ancienne cassette enregistrée, où Oscar Moret s'entretient avec Michel Brodard et Michel Terrapon (hélas disparu depuis) qu'il est venue l'idée de procéder à notre tour à une interview sur la question. A savoir l'évolution musicale de notre cher patois, de l'ancien et immortel "ranz des vaches" aux œuvres nouvelles de cette fin du XXème siècle. Jusqu'où peut-on aller ? Quelles limites à ne pas dépasser ? Autant de questions passionnantes à aborder dans un entretien avec un musicien de chez nous que le problème intéresse tout particulièrement.

Jean Tornare.— Comme compositeur, vous écrivez dans tous les genres de musique, autant instrumental (fanfares et harmonies) que vocal. Comment en êtes-vous arrivé à vous passionner littéralement pour notre vieux patois gruérien ?

Oscar Moret.— Rien d'étonnant à cela... Déjà enfant, j'avais toujours aimé la vie des armaillis et leur langage coloré auquel parfois je me mêlais. Il y a une telle ponctuation dans l'émission des mots patois, il y a un rythme tellement solide et impulsif dans le déroulement des phrases que la langue se prête admirablement à être mise en musique. Mieux même que le français ! Qui n'est pas, à vrai dire, une langue particulièrement riche en accents. Autant par contre que l'italien, ou même le russe, aux voyelles sonores et franches de couleurs !

J.T.— Y a-t-il longtemps que la composition patoise vous est familière ? Vous avez eu sans doute des modèles ? ...

O.M.— En tant qu'élève de l'abbé Bovet à l'Ecole normale, mes premiers essais datent du temps où j'étais jeune instituteur et faisais chanter mes élèves... même en patois. A l'époque (il y a 60 ans de cela), ce n'était pas évident ! L'abbé Bovet fut le véritable "mainteneur" (voire "restaurateur") du patois par la chanson, dans les sociétés de chant spécialement. Avec un sens parfois de la prosodie et de la versification, ne mêlant pas incongrument rimes masculines et rimes féminines... J'ai connu également un autre prêtre patoisant, M. l'abbé Bielmann de Crésuz (presque oublié, hélas) qui écrivit aussi de fort jolies chansons en patois.

J.T.— Vous avez parlé de vos modèles, les abbés Bovet et Bielmann en particulier, mais rien, dans vos compositions en patois, ne laisse supposer une imitation très fidèle de vos sources d'inspiration...

O.M.— J'ai effectivement toujours essayé de faire autre chose, tout en gardant l'esprit même du dialecte, son caractère à la fois populaire et empreint de je ne sais quelle noblesse, qui est celle du vrai paysan de chez nous. On a cru

longtemps que le patois se limitait à l'expression des scènes les plus vulgaires de la vie paysanne. Ce que Tobi di j'élyudzo appelait parfois "gouguenète" ! Et l'on n'osait pas, par exemple, aborder des sujets religieux. L'abbé Bovet, le premier, a osé ! A témoign son admirable "Nouthra Dona di Maortsè" ou son impressionnant "Du le fin fon dè ma mijére" (un "De profundis" en patois), dépouillé comme une page de plain-chant ! Au temps où le latin seul était admis à l'Ordinaire de la messe, il n'était pas question de traduire en langue vernaculaire le moindre Gloria ou le moindre Sanctus. Ni en français et encore moins en patois.

J.T.— Et voilà qui est fait ! N'avez-vous pas composé plusieurs messes en patois ?

O.M.— En effet. Et j'avais fait appel à l'abbé François-Xavier Brodard qui avait réussi une remarquable traduction de l'Ordinaire de la messe. Ce n'était pas facile, surtout en ce qui concerne bon nombre d'expressions abstraites comme "gloire à Dieu" ou "louanges"... Par contre, dans le Sanctus, le "Dieu de l'univers" a trouvé une traduction particulièrement lumineuse par "Dyu dou chèlè ! Dyu di pyènêtè ! Dyu di- j'èthélè !" On ne pourrait être plus réaliste dans un monde ... cosmique !

J.T.— C'est ainsi que vous avez écrit une série de messes qui, en patois, doivent avoir un style assez particulier ...

O.M.— J'en ai composé trois, dont deux pour choeur mixte. La troisième pour choeur d'hommes, à l'intention du "Chœur des Armaillis de la Gruyère". Destinées à être chantées plutôt en plein air, elles sont complétées d'un accompagnement de cuivres (orgues à défaut). L'une est même pourvue d'une partie spéciale pour... cor des Alpes.

J.T.— Il me semble avoir entendu, lors d'une fête des Céciliennes, un chant de Pâques en patois. Qui en a écrit le texte ?

O.M.— Il s'agit sans doute de "Dyu le Fe l'è rèchuchitâ". J'avais écrit moi-même paroles et musique à l'intention des Céciliennes de l'Intyamon et de son directeur. Un choeur inspiré en partie d'une mélodie grégorienne de l'ancienne liturgie pascale.

J.T.— A la dernière Poya d'Estavannens, il me souvient avoir entendu un "Notre Père" en patois, par le Chœur des Armaillis, sauf erreur. On ne l'a guère réentendu. Est-ce que la traduction serait déficiente ? Ou la musique pas assez... mélodieuse ?

O.M. — J'attendais votre question. La traduction d'abord. Il en existe déjà un bon nombre. Dont aucune ne me convenait parfaitement. Je me suis arrêté à ce qu'il y avait de meilleur dans chacune d'elles. Et, après avoir consulté quelques patoisants avertis de mes amis, j'en ai récrit une version qui me semble conforme, et à l'esprit de la langue et, surtout, au texte officiel de l'Eglise.

La musique ensuite ! Est-ce qu'une Préface ou un Pater en latin sauraient se calquer sur un air chatoyant d'une mélodie d'opéra ? Nos anciens psaumes des Vêpres changeaient-ils de thème à chaque verset ? Hé non ! Il y a des textes de la liturgie dont le sens est si important que l'on ne saurait les distraire musicalement par un rythme ou une forme mélodique pas trop contrastés. Ecoutez simplement certains choeurs de la liturgie orthodoxe russe. Là, vraiment, on sait "prier" en musique !

J.T.— En 1984, sauf erreur, en préparation de l'Année du Patois, le Chœur des Armaillis avait donné à Broc un concert mémorable consacré exclusivement à des œuvres en patois, la plupart d'ailleurs en création. Soit choeurs d'hommes avec un accompagnement de cuivres et la présentation d'une première série de vos "tsancholè" par Michel Brodard. De toute cette production, qui

avait obtenu gros succès à l'époque, que reste-t-il ?

O.M.— Il reste au moins les "tsancholè", du fait surtout qu'ils ont été enregistrés par Radio-Romande. Quant aux choeurs d'hommes, ils ont été prévus avec un accompagnement de cuivres, ce qui pose des problèmes d'une présence instrumentale à chaque exécution... Toutefois, indépendamment du problème d'accompagnement, j'ai essayé de renouveler le "style choeur d'hommes patois", de lui redonner, si l'on ose dire, un peu plus de ...virilité (je pense toujours à ces fameux choeurs slaves) et de "punch rythmique" par la syncope. Vous allez me dire "les gens aiment ça" ! Tant mieux ! Et ils sont même en retard de plusieurs siècles sur Bach et même certains musiciens de l'époque médiévale. La syncope est même un élément rythmique qui s'adapte mieux au rude et tonique patois qu'à la langue de Molière ! J'avais même écrit personnellement les paroles de certains choeurs, afin d'assurer l'accent musical de la syncope au bon endroit. Ce qui n'est pas évident...

J.T.— J'ai justement souvenir d'un certain choeur plutôt rude et syncopé qui devait exprimer les mouvements heurtés, voire saccadés, de notre ancien "descendeur de bois". de notre intrépide "lyodzatâre".

O.M.— Voilà un cas, où il fallait renouveler le style de la musique. Pas toujours facile, avec les plus anciens chanteurs en bredzon, habitués plutôt aux rêveries alpestres. Ils avaient eu quelque peine à adopter ce nouveau genre. Et il a fallu toute la ferme conviction d'un remarquable chef de choeur pour faire démarrer résolument la fameuse "luge à petsons" !

J.T.— Oh ! je le sais. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est difficile, chez nous comme partout ailleurs, de changer les habitudes, de faire évoluer les choses. Et vous avez pourtant réussi à faire admettre ces très nouveaux patois, les "tsancholè" ?

O.M.— Il est vrai que ces mélodies accompagnées ont été appréciées à leur premières audition déjà. J'ai eu la chance, il faut le dire, de les confier à un soliste exceptionnel, qui a parlé le patois dès son enfance, sur les genoux de sa mère comme on dit, Michel Brodard. Il a une façon de chanter le patois, d'un élan tellement naturel que l'on a l'impression qu'il ... parle et chante en même temps. Car c'est bien cela l'expression la plus authentiquement musicale de n'importe quelle langue, des dialectes plus spécialement. Il semble alors que l'émotion, toujours, est à "fleur de peau".

J.T.— Cette première série de "7 tsancholè" a été fort appréciée. A tel point que, au lendemain de la 1ère audition, des échos laudatifs vous sont parvenus, non seulement d'authentiques patoisants, mais de musiciens citadins ne comprenant pas un "traître" mot de patois.

O.M.— Effectivement. Et c'est ce qui m'a donné l'idée d'en composer une nouvelle série pour voix de femmes. J'ai eu la chance, là aussi, de trouver en Marie-Françoise Schuwéy, mezzo-soprano, professeur au Conservatoire, une interprète idéale. Comme je l'ai dit au début de cette interview, ces sept nouveaux "tsacholè" viennent d'être enregistrés par Radio-Romande. Et feront prochainement l'objet des commentaires de l'émission "Provinces" du samedi après-midi.

J.T.— Pour revenir au "genre" même de ce lied patois, si bien nommé "tsancholè", comment le définir exactement ?

O.M.— Lors d'une interview à Espace 2, c'est, me semble-t-il, l'interprète Michel Brodard lui-même qui en avait trouvé la meilleure explication. "Chaque tsancholè, disait-il, est comme un petit tableau vivant, qui n'a rien à voir avec

une dissertation philosophique. Un petit tableau aux images claires où l'on entre comme dans une pièce de théâtre. Une petite pièce que j'aime quant à moi jouer, qui m'inspire, qui m'aide à trouver le ton juste, qui m'aide à servir la "musique ses mots" ...

J.T.— Si, à leur première audition, les "tsancholè" ont touché juste, était-ce une sorte d'ouverture à des œuvres plus importantes, comme par exemple, l'année suivante, l'opéra de Treyvaux, "Le Chèkrè dou Tsandèle" ? ...

O.M.— Sans aucun doute, c'était pour moi comme un "banc d'essai", à savoir jusqu'où l'on pouvait mettre en musique le patois... Mais il fallait trouver le librettiste capable d'écrire (en vers, s'il vous plaît !), le texte d'un opéra complet. Or, pour le dernier de mes "tsancholè", c'est un jeune poète patoisant, Nicolas Kolly, qui m'avait proposé un texte nouveau et qui ne manquait pas de truculence, "Tré ton pantè, l'è le furi" !

J.T.— Hé oui ! je me souviens de ce merveilleux Nicolas Kolly, qui était en train de renouveler résolument, de "rajeunir" en quelque sorte le style poétique de notre langue paysanne. Un véritable poète (l'aurait-on déjà oublié ?) qui a quitté ce monde en pleine jeunesse, un mois à peine après les brillantes représentations de son opéra...

O.M.— Mais il fallait un sujet valable. C'est ainsi que nous avons relu ensemble une nouvelle d'un ancien poète de Treyvaux, Joseph Yerly, surnommé "le Capitaine". Nous avons ainsi revécu le "Tsandèle dé loton", que l'on peut considérer comme l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature patoise. Il y avait là tous les éléments d'une œuvre lyrique émouvante : personnages typiques et contrastés, scènes tour à tour paisibles, joyeuses ou violentes, décors connus de notre vieux pays de Fribourg, etc.

J.T.— Un petit changement au titre, laissant planer un air de suspens... Et "Le Chèkrè dou Tsandèle" prenait forme. Avez-vous suivi détail par détail le scénario original de Joseph Yerly ?

O.M.— Impossible. Nous avons dû résumer. Sinon l'œuvre lyrique eût pris des dimensions insoupçonnées. Mais l'intrigue reste claire et transparente, c'est l'essentiel.

J.T.— Nous avons été surpris, il faut le dire, quant au caractère spécial de la musique... Différente, en tous cas, de celle entendue jusqu'ici dans les spectacles populaires en patois.

O.M.— Il faut me comprendre. Un opéra n'est pas un festival. Il y a, dans l'opéra, une unité d'action que commentent à la fois le texte et la musique. Le texte y est très important et c'est le rôle du compositeur de l'animer et de le mettre en évidence. Et j'ai eu la chance, comme musicien, de pouvoir disposer, avec le jeune poète Nicolas Kolly, d'un texte toujours admirablement rythmé et évocateur.

J.T.— Est-ce que je me trompe ? Mais il m'a semblé que votre musique a quelque chose de méridional, voire d'espagnol dans certains soli...

O.M.— C'est de la musique modale, tout simplement. Comme le chant grégorien que nous avons pratiqué chez nous durant des siècles. Notre patois également remonte au midi. Il a pris sa source dans le latin populaire et peut s'adapter merveilleusement à une musique au caractère méridional, mélodie et rythme compris.

J.T.— Mais alors, si j'ose poser une dernière question, pourrait-on calquer un texte patois sur un rythme de... jazz ?

O.M.— Suprême horreur ! ... Nous ne pouvons calquer notre propre folklore sur

un autre folklore importé d'Amérique. Car n'oublions pas que le jazz est aussi l'expression d'un folklore. D'un folklore authentique, celui des Noirs du Nouveau Monde qui se sont progressivement libérés de l'esclavage. Une musique admirable d'ailleurs, mais que nous ne pouvons "singer" en l'imitant servilement. Notre musique populaire doit évoluer, c'est entendu. Mais en remontant à ses véritables sources. "Nul ne chante mieux, disait Jean Cocteau, que dans son... arbre généalogique" !



POURQUOI, EN HAUTE MONTAGNE, LES NEIGES NE FONDENT-ELLES PAS ?

On appelle "limite climatique des neiges éternelles" le niveau au-dessus duquel la neige tombée pendant l'hiver ne fond pas en été. Ce phénomène est dû à une température insuffisante pour faire fondre la neige et la glace.

L'altitude de cette limite varie : à l'équateur, elle est très haute, mais elle décroît au fur et à mesure qu'on approche des pôles, où elle rejoint le niveau de la mer. Dans cette région, l'océan lui-même, en partie grâce à sa faible teneur en sel, gèle et forme la banquise polaire.

A PROPOS DE COUPS ...

Il y a bien des façons de porter des coups et d'en recevoir.

Quand vous donnez un coup de poing à quelqu'un, vous le blessez;
quand vous lui donnez un coup de chapeau, vous le flattez;
quand vous lui donnez un coup de main, vous l'obligez;
quand vous lui donnez un coup d'oeil, vous l'observez;
quand vous lui donnez un coup de pied, vous l'insultez surtout si
c'est le coup de pied de lâne;

quand vous lui donnez un coup de Jarnac, vous le prenez en traître
et si vous lui donnez le coup de grâce, vous l'achevez.

Si vous êtes fatigué de me lire, allez donc boire un coup !